

PLAN D'ACTION COMITÉ DE PARENTS 2023-2024
Centre de services scolaires des phares

Objectif	Moyens	Résultats visés	Échéanciers	Suivi
<p>1. Être à l'écoute des parents;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une période à chaque réunion permettant aux parents de s'exprimer sur la vie scolaire de leur établissement respectif; • Créer un répertoire des informations transmises par les parents des OPP et Conseil d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conserver le point OPP et Conseil d'établissement à l'ordre du jour des rencontres. ○ Offrir une période de question ouverte au public en début de chaque rencontre. ○ Alléger les rencontres et retrouver les informations plus facilement 	<p>Juin 2024 (tout au long de l'année)</p>	
<p>2. Mieux outiller les parents : Soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative; (LIP, art. 192)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un calendrier des activités, notamment des webinaires ou des conférences sur des sujets d'intérêt pour les parents; • Diffuser les formations offertes par la FCPQ; • Promouvoir et mettre à la disposition des parents différents outils tels des documents, sites web ou capsules vidéo. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir aux parents du CSS le calendrier des activités prévues pendant l'année ○ Viser la participation d'un moins 10 parents à l'ensemble des webinaires offerts gratuitement par la FCPQ 	<p>Juin 2024 (tout au long de l'année)</p>	

<p>3. Rendre disponible l'information pertinente aux parents;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponibles les procès-verbaux des réunions du comité sur le site du CSS; • Communiquer l'information via la page Facebook du comité de parents; • Diffuser l'accessibilité de la version WEB de la revue Action Parents; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir ou augmenter le nombre d'abonnés à la page Facebook du CP. ○ Avoir une grande majorité des écoles du CSS représentées aux rencontres du CP. 	<p>Juin 2024 (tout au long de l'année)</p>	
<p>4. Donner son avis au centre de services scolaires sur tout sujet pour lequel il doit être consulté;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux consultations effectuées par le CSS; • Transmettre les recommandations, les avis et les questionnements du comité de parents; • Représenter le comité de parents aux réunions du CSS et sur différents comités. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir répondu à toutes les consultations soumises par le CSS. 	<p>Juin 2024 (tout au long de l'année)</p>	
<p>5. Consolider les bonnes communications avec le CSS et le Conseil d'administration;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demander à la direction du CSS, le calendrier des consultations qui sont traitées en cours d'année; • Demander de recevoir, suffisamment à l'avance, l'information préalable aux consultations; • Permettre aux parents siégeant au conseil d'administration du CSS de faire un compte rendu de leurs participations aux réunions du conseil d'administration; • Mieux planifier les activités du Comité de parents en lien avec les activités du CSS (calendrier de travail). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mieux répartir la charge de travail tout au long de l'année. ○ Inviter un représentant du CSS à venir participer aux rencontres et présenter certains sujets lorsqu'il est estimé utile de le faire. 	<p>Juin 2024 (tout au long de l'année et au besoin)</p>	